

CIRCULAIRE DU SERVICE ECONOMAT

Scolarités 2010 - 2011 en Livres Libanaises **

Cycle	Scolarité annuelle	Réinscription Mars 2010	1 ^{er} Versement	2 ^{ème} Versement	3 ^{ème} Versement
Secondaire	5.500.000	500.000	1.600.000	1.700.000	1.700.000
Complémentaire	5.000.000	500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000
Primaire	4.500.000	500.000	1.300.000	1.400.000	1.300.000
Préscolaire	4.200.000	500.000	1.200.000	1.300.000	1.200.000

**** Sous toute réserve de modification. La majoration des scolarités variera en fonction de l'augmentation des salaires du corps enseignant.**

Le premier versement des frais de scolarité sera à effectuer aux banques suivantes:

- Banque Audi
- Emirates Lebanon Bank
- Crédit Libanais
- Société Générale de Banques au Liban
- Byblos Bank

entre le Lundi 13 Septembre et le Lundi 4 Octobre 2010 (dernier délai).

AIDE SCOLAIRE

Une aide scolaire, peut être accordée aux familles qui se trouveraient en grande difficulté pour payer la totalité des écolages de leurs enfants.

Elle ne peut être accordée ni aux élèves du préscolaire, ni aux nouveaux élèves durant les trois premières années de leur scolarisation.

Une demande au nom de chaque enfant doit être déposée **avant le 29 Octobre 2010** chez l'intendant Monsieur Salem, selon un formulaire disponible au secrétariat. **Cette demande doit être faite année par année.**

La réponse est donnée au début du deuxième trimestre. Prière de régler le premier versement des frais de scolarité dans les délais demandés.

N.B. *Aucune aide ne sera accordée si la demande n'est pas déposée à la date prévue.*